

EN PISTE INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2023

EN PISTE INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5

Aux membres de En piste Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de En piste Inc. (l'Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les états financiers de En piste Inc. pour la période close le 31 décembre 2022 ont été audités par Roland Naccache et associés de Montréal, au Canada, avant sa fusion avec MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.l.. Roland Naccache et associés a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 13 mars 2023

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière .

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne .
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Montréal (Québec)

27 février 2024

MNP¹ SENCRL, S.F.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A111929

EN PISTE INC.
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Conseil des arts du Canada - Fonctionnement	48 500	48 500
Conseil des arts du Canada - Déplacements	-	3 000
Conseil des arts et des lettres du Québec - Fonctionnement	205 000	251 100
Conseil des arts et des lettres du Québec - Développement numérique	34 777	35 553
Conseil des arts et des lettres du Québec - Circulation cirque	273 014	316 738
Conseil des arts et des lettres du Québec - Programme remboursement	86 891	79 684
Conseil des arts et des lettres du Québec - Exploration et déploiement numérique	65 000	-
Service Québec - formation	161 079	154 252
Compétence Culture	55 000	55 000
Commission des partenaires du marché du travail - sondage formation continue	27 140	8 280
Commission des partenaires du marché du travail - formation Lionel-Groulx	23 201	-
Conseil des arts du Montréal - Fonctionnement	32 500	32 500
Conseil des arts de Montréal - Programme Tremplin	1 500	1 500
Conseil des arts de Montréal - Prix du CAM	10 000	-
MCCQ - Mesure CNESST	8 150	6 315
MCCQ - Grand rendez-vous	15 100	-
Conseil des arts du Canada - pulsion numérique	14 730	-
	<u>1 061 582</u>	<u>992 422</u>
Autres produits		
Cotisations annuelles	65 717	68 330
Inscriptions à la formation continue	29 066	26 004
Ristourne assurance collective	46 180	41 496
Autres revenus	4 652	10,207
	<u>145 615</u>	<u>146 037</u>
	1 207 197	1 138 459
CHARGES		
Rémunération du personnel	268 834	311 990
Formation régionale et multirégionale	190 377	177 487
Autres programmes de formation	-	2 500
Mesure d'aide à la circulation	273 014	316 938
Programme remboursement des entrainements	86 891	79 684
Implantation de la mesure CNESST	8 150	6 315
Exploration et déploiement numérique	65 000	-
Grand rendez-vous de l'enseignement	15 100	-
Étude besoin en formation	27 140	8 280
Perfectionnement en technique scénique	23 201	-
Transformation numérique	14 730	-
Prix du cirque	10 000	-
Vie associative	38 051	49 091
Communications	16 585	26 018
Administration	161 454	142 971
Amortissement des immobilisations	10,555	12,656
	<u>1 209 082</u>	<u>1 133 930</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1,885)	4 529

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

EN PISTE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Affectation interne note 8	Investi en Immobi- lisation	Non affecté	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	60,944	22 321	109 893	193 158	188 629
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(10 555)	8 670	(1,885)	4 529
SOLDE À LA FIN	60,944	11 766	118 563	191 273	193 158

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

EN PISTE INC.
BILAN
31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	660 491	426 229
Compte avantage entreprise	105 385	102 644
Comptes clients et autres créances - note 3	35 016	30 054
Subventions à recevoir	62 559	264 443
Frais payés d'avance	19 516	12 433
	882 967	835 803
IMMOBILISATIONS - note 4	11 766	22 320
	894 733	858 123
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	91 898	165 924
Apports reportés - note 6	579 192	416 135
Produits perçus d'avance	32 370	42 906
	703 460	624 965
DETTE À LONG TERME - note 7	-	40,000
	703,460	664,965
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE	60 944	60 944
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	11 766	22 321
NON AFFECTÉ	118 563	109 893
	191 273	193 158
	894 733	858 123

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Administrateur



Directrice générale
Administrateur

EN PISTE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 885)	4 529
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	10 555	12 656
	<u>8 670</u>	<u>17 185</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(4 961)	(2 704)
Subventions à recevoir	201 884	(156 619)
Frais payés d'avance	(7 083)	(7 217)
Créditeurs	(74 028)	(23 248)
Apports reportés	163 057	(125 088)
Produits perçus d'avance	(10 536)	(14 235)
	<u>268 333</u>	<u>(329 111)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>277 003</u>	<u>(311 926)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(40 000)</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	237 003	(311 926)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>528 873</u>	<u>840 799</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>765 876</u>	<u>528 873</u>
Représentée par:		
Encaisse et compte avantage entreprise	<u>765 876</u>	<u>528 873</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

1 FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

EN PISTE INC. (l'« Organisme »), constitué, depuis le 3 octobre 1997, en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mandat de développer et de promouvoir les arts du cirque au Québec.

En Piste Inc. est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur les bénéfices.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'organisme constate les produits de cotisations annuelles, les inscriptions, la ristourne d'assurance et les autres produits lorsqu'ils sont gagnés, plus précisément lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, les montants sont déterminés ou déterminables et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir sont également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte avantage entreprise, des comptes clients et autres créances, à l'exception des sommes à recevoir de l'État et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciations. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et taux indiqués ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Amélioration locative	Linéaire	5 ans

Site internet

Le site internet est amorti en fonction de sa durée de vie utile, lors de sa mise en ligne, selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20%.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	363	3 610
Sommes à recevoir de l'État	34 653	26 444
	<u>35 016</u>	<u>30 054</u>

4 IMMOBILISATIONS

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
CORPORELLES				
Mobilier de bureau	22 971	20 884	2 087	6 471
Équipement informatique	28 492	27 063	1 429	4 287
Amélioration locative	7 141	6 427	714	2 142
	<u>58 604</u>	<u>54 374</u>	<u>4 230</u>	<u>12 900</u>
INCORPORELLES				
Site Internet	20 442	12 906	7 536	9 420
	<u>79 046</u>	<u>67 280</u>	<u>11 766</u>	<u>22 320</u>

5 CRÉDITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	62 465	136 311
Salaires et vacances	29 433	29 613
	<u>91 898</u>	<u>165 924</u>

EN PISTE INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023**

6 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 déc. 2022 \$	Octroi \$	Constaté à titre de produits \$	Solde 31 déc. 2023 \$
CQRHC	8 250	46 750	55 000	-
CALQ - circulation cirque	-	473 728	273 013	200 715
CALQ - développement numérique	96 453	-	34 777	61 676
CALQ - programme remboursement	258 317	-	86 891	171 426
CALQ - circulation relève	-	65 000	-	65 000
CAC - pulsion numérique	-	40 000	14 730	25 270
CAM - résidence impact	-	3 850	1 500	2 350
MCCQ - Mesure CNESST	43 685	-	8 150	35 535
MCCQ - Grand rendez-vous	-	25 000	15 100	9 900
DSDMO - perfection scène	-	30 521	23 201	7 320
Commission des partenaires du marché du travail	9 430	17 710	27 140	-
	<u>416 135</u>	<u>702 559</u>	<u>539 502</u>	<u>579 192</u>

7 DETTE À LONG TERME

Dettes à terme, échéant en décembre 2025. La dette ne porte pas intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Si 40 000 \$ de la dette est remboursée avant le 31 décembre 2023, l'organisme aura droit à une remise de 20 000 \$ sur la dette.

Portion non remboursable de la dette à terme enregistrée aux revenus -
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

2023	2022
\$	\$
-	60 000
-	20 000
<u>-</u>	<u>40 000</u>

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

8 AFFECTATIONS INTERNES

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration a résolu d'affecter des sommes à titre de réserves. À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 déc. 2022	Affectation durant l'exercice	Utilisation annulation durant l'exercice	Solde 31 déc. 2023
	\$	\$	\$	\$
Réserve en cas d'imprévus	40 944	-	-	40 944
Réserve au développement	20 000	-	-	20 000
	60 944	-	-	60 944

Ces fonds affectés ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

9 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance en février 2025. Les loyers minimaux futurs totalisent 34 204 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices:

2024	29,318
2025	4,886

10 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs. Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.